

Conseil des parents du 21 Novembre 2016

Présents :

Mme Malassis, adjointe au maire pour la petite enfance ;
Mme Charpentier, conseillère déléguée pour la petite enfance ;
Mme Hec, cheffe de pôle Familles Petite enfance
Mme Mesnil, coordinatrice des secteurs Nord et Ouest ;
Mme Vattaire, coordinatrice du secteur Est ;
Mme Garnero, chef du pôle équipement travaux ;
Mme Bismuth, présidente du conseil des parents réélue.

Cette séance du conseil des parents s'est déroulée en deux temps : nous avons d'abord procédé à l'élection du bureau des parents puis nous avons étudié l'ordre du jour.

Madame Malassis a inauguré ce premier conseil par des félicitations aux parents élus : 56 titulaires et 15 suppléants.

Elle a ensuite dressé un état des lieux des ouvertures de crèches dans le 15^{ème} arrondissement :

- Ouverture d'une crèche sur le chantier Saint Michel. Elle accueillera des enfants porteurs de handicap
- Ouverture d'une halte-garderie Méli-Mélo, dans l'opération Lourmel-église, gérée par l'association Evoludia. Elle accueillera aussi des enfants en situation de handicap (22 berceaux).
- Implantation d'une crèche sur le site de l'ancienne école maternelle, au 99 rue Olivier de serres. Ces berceaux verront le jour avant la fin de la mandature (c'est-à-dire avant 2020).
- Ouverture d'une PMI et de 80 berceaux dans le jardin des Périchaux.
- Rue du Bessins, le local qui sert actuellement à l'hébergement d'urgence sera libéré puis transformé en crèche
- Les 99 berceaux de la crèche Keller seront enfin transférés. Cette décision sera votée en conseil d'arrondissement la semaine prochaine et confirmée au Conseil de Paris.
- En ce qui concerne la crèche de Balard, il s'avère que la mise à disposition de l'arrondissement d'une trentaine de berceaux dans le bâtiment du ministère de la défense, est toujours aussi compliquée (surtout depuis les attentats). En effet, le ministère souhaite réserver ces berceaux à des familles de fonctionnaires. Or la CAF, qui subventionne les crèches ne peut accepter ce type de discrimination.
- Ouverture d'une crèche au 37 rue Falguière en mars 2017
- Ouverture en février 2017 d'une crèche associative « le grand jardin » gérée par la Croix Saint Simon, boulevard Lefèvre, sur l'ancien site des Ponts et chaussées.

Madame Malassis continue par un tour d'horizon des travaux réalisés dans les crèches du 15^{ème} arrondissement.

- 440 000 € ont servis à la rénovation de 6 crèches en 2016
- 387 000 € sont prévus, en 2017 pour la réalisation des travaux dans les crèches Emile Zola, Capitaine Dronne, La Plaine, Jules Dupré... 300 000€ supplémentaires vont être demandés à la maire de Paris.
- La crèche Modigliani sera fermée pendant un an (de juillet 2017 à septembre 2018) pour une restructuration complète.

L'ordre du jour de cette séance a été divisé en 5 sections :

- Sécurité**
- Environnement**
- Organisation**

- Santé/hygiène**
- Personnel**

Sécurité :

1. **Plan Vigipirate** : pouvez-vous faire un point sur les mesures actuelles ? Y a-t-il de réelles menaces sur les crèches (décisions d'opacifier les vitres, grilles devant certaines crèches) ? Des sorties peuvent-elles être organisées à l'extérieur de la crèche ? Si oui, quelle est la procédure ?

Pour renforcer la sécurité des crèches, il a été décidé (en fonction des structures) d'équiper les crèches de visiophones et de changer les codes d'entrée tous les 6 mois et dès incident. Il est rappelé que la sécurité dans les crèches dépend aussi de la vigilance des parents qui ne doivent pas laisser entrer des inconnus au sein des établissements et bien refermer les portes derrière eux.

Par ailleurs, chaque crèche a mis en place un PMS (Plan de Mise en Sûreté) qui vise à organiser l'évacuation, la mise en sûreté ou le confinement des enfants en fonction de la menace (extérieure ou intérieure).

En ce qui concerne les sorties, elles sont exceptionnelles. Elles doivent faire l'objet d'une autorisation par les coordinatrices de secteur. Avant d'accepter une sortie, il faut étudier toutes les données : Qui ? Quand ? Où ? Le trajet ? Comment ? Ratio d'encadrement ?

2. **Dalle Beaugrenelle** : suite à des agressions de parents venus chercher leur enfant à la crèche, est-il possible d'organiser des rondes de police entre 17h et 18h30, comme c'est le cas certains matins ?
 3. La DPP (Direction de la Prévention et de la Protection) fait des rondes matins et soirs mais elles ne sont pas systématiques. Trop d'établissements à surveiller, pas assez de personnel. Cependant, le déménagement de la crèche a été obtenu et aura lieu en 2019.
4. **Danger du passage piéton devant la crèche Felix Faure** : qu'en est-il du comptage évoqué lors du dernier conseil pour l'installation de coussins berlinois ?

Madame Malassis confirme le comptage. Une étude est en cours pour le coussin berlinois. Il doit être programmé et budgété.

5. **Changement des codes d'entrée** : à quelle date doit intervenir le changement de code ? Toutes les crèches ne semblent pas avoir effectué le changement récemment.

Madame Garnero confirme que tous les codes des crèches doivent être changés au moins deux fois par an (en Février et en Septembre) et dès qu'un événement particulier le justifie (ex : un vol de poussette). Ce changement de code est effectué à la demande des responsables de crèche auprès de la Section locale d'architecture ou d'une entreprise extérieure (cela dépend du système installé).

Environnement :

1. **Trottoir devant la crèche Falguière** : les représentants des parents de la crèche Falguière signalent depuis plusieurs années les dangers posés par la dépression qui s'est creusée sur plusieurs mètres dans le trottoir devant la crèche. Depuis quatre ans, il nous est répondu que les travaux seront programmés. Est-ce (enfin) le cas ?

Ces travaux auront lieu en 2017 lors d'une grosse opération de rénovation.

2. **Déplacement de la crèche Keller** : peut-on avoir des précisions sur les caractéristiques et l'avancement de ce projet ?

Cette crèche sera effectivement déplacée **fin 2019**

3. **Entretien du terrain sur le côté de la crèche Croix Nivert** : ce terrain n'est pas entretenu.

Est-il possible de prévoir un aménagement "joli" de ce terrain qui donne sur la crèche ?
Mme Garnero confirme le dialogue difficile avec la société Paris Habitat qui doit normalement entretenir cette parcelle. La CASPE va se mobiliser de nouveau sur cette affaire.

- 4. Problèmes de propreté dans l'impasse Théodore Deck :** encombrants qui restent longtemps dans la rue et détritiques sur les trottoirs et dans les caniveaux. Est-il possible de prévoir un enlèvement plus fréquent ?

Madame Malassis concède qu'en effet, par moment, certains secteurs sont négligés par les services de la propreté et qu'il faut faire des rappels régulièrement.

- 5. Manque de poubelle crèche Boucicaut :** allée Isadora Duncan, il n'y a qu'une seule poubelle rapidement remplie le midi et pas systématiquement vidée à la fin de la journée.

- 6. Squat de jeunes consommant de la drogue devant la crèche Boucicaut :** que peut-on faire ?

Les points 5 et 6 sont liés. Ce sont des problèmes récurrents. Les services de sécurité ne peuvent pas être partout et font leur maximum.

- 7. Projet de jardins côté rue Lacordaire :** ce projet "La Campagne" de réhabilitation a été validé. Nous souhaitons avoir un suivi des conséquences en terme de pollution, bruit, accès etc., ainsi qu'une idée du planning.

Les deux espaces qui jouxtent la crèche et l'IME vont être végétalisés et seront entretenus par la DEVE ET MUGO .

Une réunion est prévue à la Mairie sous la présidence de l'Adjointe au Maire chargée des espaces verts, Elodie et la société Mugo, chargée de l'entretien.

Organisation :

- 1. Financement de la fresque pour la crèche Falguière :** ce projet présenté dans le cadre du budget participatif 2016 n'était finalement pas éligible pour ce type de financement. Une solution devait être trouvée pour la réalisation de ce projet : qu'en est-il ?

Il est difficile de trouver un budget pour financer ce projet qui n'entre dans aucune "case" précise. Il s'agit juste de financer la peinture : la réalisation de la fresque serait faite gratuitement par un parent artiste. La réflexion est toujours en cours.

- 2. Aménagement section bébés :** dans certaines crèches pour habiller ou déshabiller son bébé, il faut mettre ceux-ci au sol sur un tapis de jeux. Serait-il possible de trouver un système plus confortable pour les parents alliant praticité et praticité (cf. crèche Falguière) ?

Suite à deux chutes d'enfants avec leur parent en 2015, les tables de déshabillage et d'habillage dans les vestiaires ont été revues. Une table de change a été retirée dans l'EAPE (non aux normes). Il a été proposé aux parents d'habiller ou de déshabiller leur enfant soit dans l'espace change de la section soit sur un tapis au sol dans l'espace vestiaire (moins confortable pour les parents mais sûr pour les enfants).

- 3. Inscriptions pour le regroupement :** une inscription pour le regroupement est-elle possible en crèche ou bien via Internet ? Un déplacement en mairie en semaine n'est pas toujours aisé pour les parents, même avec une fermeture de la mairie à 19h.

Pour rappel : cette organisation a été décidée il y a quelques années afin de garantir une meilleure fiabilité sur le nombre d'enfants inscrits par rapport au nombre d'enfants réellement présents. La contrainte représentée par le fait d'aller à la mairie pour demander une place lors du regroupement permet d'éviter des inscriptions de facilité "au cas où". Cela permet d'adapter au plus juste le nombre d'auxiliaires nécessaire durant cette période de congés. Lors du dernier conseil il n'était pas

envisagé de modifier cette organisation qui a amélioré la fiabilité des inscriptions. Il est confirmé que ce mode de réservation sera conservé.

4. **Bilan regroupement été 2016** : y a-t'il eu de nombreux désistements ? Combien d'enfants ont été accueillis ?

Chiffres à l'appui, Mme Hec confirme la baisse des désistements : pour l'été 2016, les chiffres sont fiables à 85% contre 82,33% l'an dernier.

En cas d'absence, les journées sont dues. Mais, il faut rappeler que pour le regroupement, les parents disposent d'un délai de rétractation qui les exonérera du paiement des journées initialement réservées.

5. **Mécontentement des parents suite au regroupement d'été** : enfants de la même crèche éparpillés, manque d'activités proposées aux enfants, faibles transmissions en fin de journée, désorganisation / manque de communication, consignes de la directrice (absente pendant le regroupement) non respectées (ex : le port de couches de piscine pour aller dans la pataugeoire). Comment améliorer ces différents points ?

Madame Hec déplore les dysfonctionnements quels qu'ils soient. Ils sont, pour le cas évoqué, dans une crèche qui a fermé fin juillet et réouvert la dernière semaine d'août. Elle assure qu'un travail sera mené pour un meilleur accueil des enfants.

6. **Regroupement Noël 2016** : les crèches de regroupement sont-elles connues ?

La liste des crèches est à confirmer.

A ce jour selon les 1ers chiffres de réservation :

- secteur Ouest : CC 71 et 73 Félix Faure (peut-être une 3ème crèche).
- secteur Est : CC Vaugirard et Jules Dupré.
- Secteur Nord : CC Cambronne

7. **Jardins pédagogiques** : ce projet a-t-il été retenu suite aux votes du budget participatif 2016 ?

Madame Malassis déplore que ce projet ait été retiré des votes pour le budget participatif. Il semblerait qu'un tel projet ait déjà fait l'objet d'un vote et que le matériel aurait été livré. Cette réponse suscite l'interrogation. Il faudra donc proposer à nouveau un projet et organiser une communication afin que les habitants du quartier aillent massivement voter pour le soutenir.

8. **Formation Premiers Secours** : suite au succès de la session de juin 2016, est-il prévu une autre session prochainement ?

Mme Bismuth confirme la tenue d'une nouvelle session de formation en secourisme cette année, en partenariat avec la Croix Rouge et la Protection Civile. Les inscriptions se feront en ligne : cela facilitera la transmission des informations et évitera les désistements de dernière minute (200 inscrits et seulement 120 présents pour la dernière session). Il est important que les inscriptions soient fermes : elles permettent de prévoir le nombre de formateurs présents. Nous attendons la disponibilité d'une salle à la mairie pour fixer une date et communiquer sur l'organisation.

9. **Évènements dans les crèches** : y a-t'il un budget alloué pour chaque crèche à l'organisation d'évènements (fête de fin d'année, Noël, galette, spectacle, etc.) ? Si non, comment procéder pour qu'une crèche désireuse d'organiser un évènement puisse le faire ? Une collecte peut-elle être réalisée par les parents élus d'une crèche ?

Les crèches bénéficient de 30€ par berceau par an pour organiser des évènements. Ce budget "évènements" sert principalement à organiser une fête de Noël et un rendez-vous de fin d'année.

10. **Photographes** : comment sont sélectionnés les photographes qui viennent dans les crèches une ou deux fois par an ? Sont-ils "agréés" par la Mairie ? Si oui, comment faire

entrer un nouveau photographe ?

C'est une proposition qu'offrent les responsables aux familles dans certains établissements.

11. **Collecte de jouets** : une collecte est réalisée par les agences Century 21 (distribution pour la mairie du 15e le 21 décembre 2016). Est-il possible d'étendre cette collecte à toutes les crèches du 15e ? Si oui, comment peut s'organiser la collecte au niveau de chaque crèche ?

Dans chaque crèche, les parents doivent s'organiser s'ils veulent collecter des objets pour une association.

12. **Entrée en maternelle** : quelle est la procédure pour l'inscription des enfants à la maternelle (âge, date d'inscription, sectorisation, visite des écoles) ?

Les inscriptions en maternelle sont dès à présent ouvertes pour les enfants nés en 2014. Il faut pour cela aller à la mairie avec les documents suivants :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance,
- un justificatif de domicile (texte en cours d'élaboration),
- un document (carnet de santé) attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique.

13. **"Conseil des parents" en maternelle** : existe-t-il l'équivalent du conseil des parents de crèche pour les parents dont les enfants sont en maternelle ?

Oui, il existe un équivalent appelé le conseil d'école. Il réunit un représentant de la mairie, les parents élus et l'équipe pédagogique. Son rôle est de discuter de la vie de l'école, au travers, par exemple du vote du règlement intérieur de l'école.

14. **Date du 3e conseil de l'année** : est-il possible d'avancer la date du dernier conseil afin de permettre la diffusion du compte rendu avant les vacances d'été ?

Mme Malassis rappelle que l'année 2017 sera une année riche en élections (les présidentielles et les législatives). En conséquence, de début avril à mi-juin, les salles de la mairie sont réquisitionnées afin de stocker le matériel électoral. C'est aussi problématique pour organiser des événements hors de la mairie puisque, par exemple, il n'y aura plus de tables disponibles.

15. **Projet de Caisse Centrale de Cantine des écoles du 15eme** : y a-t-il un impact aussi sur les crèches ?

Pour rappel, la mairie de Paris avait envisagé de centraliser les caisses de cantine de tout Paris. Il semblerait que ce ne soit plus d'actualité. En tout état de cause, cela ne concerne pas les crèches.

Santé/hygiène :

1. **Repas végétariens** : est-il prévu de faire des repas végétariens ? Si non serait-il possible d'y réfléchir, une ou deux fois par semaine par exemple ?

Mme Vattaire rappelle que les menus des crèches sont élaborés avec une diététicienne et que les menus végétariens à ce jour ne sont pas envisagés.

Mme Bismuth, qui a rencontré la diététicienne lors de sa dernière mandature, propose de communiquer aux parents un compte rendu de cette réunion.

2. **Allergies alimentaires** : comment sont-elles gérées dans les crèches ? Est-il prévu des menus de remplacement pour les enfants dont les allergies ont été signalées ?

Des menus alternatifs sont prévus si l'enfant bénéficie d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

3. **Problème de chauffage crèche Vaugirard** : celui-ci tombe très régulièrement en panne, il

fait très froid dans les locaux (les enfants doivent être très couverts). Une réparation est-elle envisageable dans les semaines qui arrivent ?

Les réparations ont été faites mais il existe toujours des déperditions d'énergie. Des travaux sont programmés mais, pour rappel, il faut un an minimum entre le projet et sa réalisation. Ces travaux seront faits à l'été 2017 au plus tôt, en fonction du chiffre.

4. **Manque de ventilateurs crèche Boucicaud** : il n'y avait pas assez de ventilateurs pour chaque section l'été dernier. Pourrait-on prévoir un budget pour équiper la crèche ?

Mme Garnero répartit les ventilateurs reçus en mai et juin en fonction des regroupements et des besoins tout en respectant l'équité.

Questions diverses :

Pourquoi n'y a-t-il pas de conseil des parents pour les crèches familiales ?

La question ne s'est jamais posée car les problèmes rencontrés en crèches familiales ou chez les assistantes maternelles sont différents de ceux rencontrés dans les crèches collectives. Cela peut être étudié si les parents en font la demande.

Y a-t-il des produits stockés dans le local Propreté à côté de la crèche Cauchy ?

Madame Malassis rassure les parents : ce lieu est un lieu d'accueil du personnel. Aucun produit dangereux n'y est stocké.